

# CAS

Certificat de formation continue  
Certificate of Advanced Studies

## Promotion de la santé et santé communautaire

septembre 2016 – juin 2017

formation en cours d'emploi



En collaboration avec

**CLASS** | Conférence Latine  
des Affaires  
Sanitaires et Sociales



Promotion Santé  
Suisse

Institut de santé globale | ISG



UNIVERSITÉ  
DE GENÈVE



## Direction et coordination

- **Prof. Emmanuel Kabengele Mpinga**, ISG, Université de Genève
- **Dr Nathalie Bot**, ISG, Université de Genève
- **Dr Nadia Elia**, ISG, Université de Genève

## Comité directeur

- **Prof. Philippe Chastonay**, Swiss School of Public Health<sup>+</sup> (SSPH<sup>+</sup>)
- **Prof. Emmanuel Kabengele Mpinga**, ISG, Université de Genève
- **Dr Marinette Ummel**, Institut d'éthique biomédicale, Université de Genève
- **Dr Claude-François Robert**, médecin cantonal, président de la Commission de prévention et de promotion de la santé du GRSP
- **Prof. Thomas Mattig**, directeur de Promotion Santé Suisse

## Intervenants

Professeurs et collaborateurs des Universités, experts de terrain, spécialistes en promotion de la santé et en santé communautaire.



## Promouvoir et intégrer une gestion participative de la santé dans la communauté

**F**ace aux principaux défis des années à venir en matière de santé: l'augmentation des maladies chroniques, le vieillissement de la population, la maîtrise des coûts ou l'élargissement des inégalités de santé, la promotion de la santé et la santé communautaire sont plus que jamais incontournables. Il est indispensable de renforcer la santé publique en développant des actions efficaces en lien avec les besoins et les ressources des populations. Pour y parvenir, la formation des professionnels actifs en promotion de la santé et en santé communautaire acquiert toute son importance.

Pour faire face aux enjeux actuels, l'Institut de santé globale (ISG) de l'Université de Genève propose en collaboration avec Promotion Santé Suisse et la Conférence latine des affaires sanitaires et sociales (CLASS) un certificat de formation continue (CAS) en **Promotion de la santé et santé communautaire**. Ce cursus s'inscrit dans la continuité du certificat de santé communautaire dispensé depuis 32 ans à l'Université de Genève.

Cette nouvelle formation vise à répondre au mieux aux besoins actuels des professionnels œuvrant dans le domaine de la santé publique en matière de gestion de projets, d'évaluation, de communication, de fondements de la promotion de la santé ou de mise en réseaux.



## Public

Professionnel œuvrant en promotion de la santé ou dans le domaine socio-sanitaire: collaborateur des services et ONG actifs en santé publique, professionnel de la santé, éducateur social, gestionnaire de projets et de programmes de santé ainsi que tout professionnel confronté à des problématiques en lien avec la promotion de la santé et la santé communautaire.

## Objectifs

- Donner les bases d'une approche multidisciplinaire et pluri-professionnelle de la promotion de la santé et de la santé communautaire
- Définir et illustrer les notions de santé publique, promotion de la santé et santé communautaire dans une perspective globale
- Développer une méthodologie commune pour la conduite et la gestion de la prévention et promotion de la santé
- Susciter une démarche participative autour de la santé d'une collectivité
- Favoriser la mise en réseau avec les acteurs de la communauté

## Compétences visées

- Posséder les bases méthodologiques dans les domaines de la promotion de la santé et de la santé communautaire
- Identifier les déterminants de l'état de santé et les besoins de santé d'une population
- Connaître différentes méthodes d'intervention, les conditions dans lesquelles les appliquer et comment en mesurer l'impact
- Connaître les principales étapes du processus de planification, de gestion, d'évaluation d'un projet ou d'un programme de santé publique
- Maîtriser différentes techniques de communication en promotion de la santé



## Modalités pédagogiques

- **Formation interactive et en lien avec la réalité professionnelle.** Les étudiants repartent avec des outils applicables au quotidien. Chaque module est placé sous la responsabilité d'un intervenant principal, expert de la thématique abordée. Des intervenants externes sont invités pour illustrer les sujets traités. Les cours présentiels comprennent des parties théoriques, du travail en groupe, des illustrations pratiques et des applications concrètes.
- **Le groupe d'étudiants comme ressource.** Les échanges et présentations des étudiants font partie intégrante de la formation. Les étudiants le souhaitant ont la possibilité de présenter leurs travaux ou projets au cours de l'année afin de confronter leurs idées avec celles du groupe.
- **Documentation et références.** Des ouvrages de base en promotion de la santé et santé communautaire et des références en lien avec chaque module sont mis à disposition des étudiants.
- **Une plateforme d'enseignement en ligne** regroupe les documents de travail utiles à la formation.

## Organisation de la formation

Cette formation compte 8 modules thématiques, des mises en situation et un travail de fin d'études représentant 480 heures de travail réparties comme suit:

- 25 jours présentiels répartis en 18 journées (9h15-17h00), 2 ateliers de 2 jours et 3 jours sur des sujets d'actualité, soit l'équivalent de 170 heures
- 160 heures de travail personnel ou en groupes pour préparer ou valider des modules (environ une demi-journée par semaine)
- 150 heures pour le travail de fin d'études réalisé individuellement ou par groupe de deux

Le certificat correspond à 16 crédits ECTS (European Credit Transfer and Accumulation System).



## Calendrier 2016-2017

13, 20, 27 septembre | 11, 31 octobre | 1, 15, 22 novembre | 6, 13 décembre |  
9, 10, 24 janvier | 7, 21 février | 7, 14, 21 mars | 4, 25 avril | 2, 16, 23 mai | 6, 13 juin

## Programme

### Module 1 | **Fondements de la promotion de la santé**

- Acquérir les bases conceptuelles de la promotion de la santé et de son application concrète.
- Aborder les problématiques prioritaires actuelles de promotion de la santé ainsi que les stratégies et actions mises en place dans différents domaines.
- S'appropriier les outils de base pour évaluer les interventions en santé.

### Module 2 | **Système de santé**

- Comprendre l'organisation et le fonctionnement du système de santé suisse et se familiariser avec ses acteurs ainsi qu'avec les cadres politiques et législatifs cantonaux et fédéraux.

### Module 3 | **Méthodologie et épidémiologie**

- Acquérir les notions fondamentales en épidémiologie et statistiques.
- S'appropriier différents outils et méthodes de collecte d'informations sur internet ou auprès d'un groupe cible particulier.
- Réaliser une revue de littérature et lire un article scientifique de manière critique.



## Module 4 | Planification et gestion de projet

- Acquérir de solides bases en planification et gestion de projet (réaliser des analyses de besoins et de ressources pertinentes, fixer des objectifs SMART, formuler des requêtes de financement, élaborer des budgets, évaluer les risques et les limites d'un projet).
- Appréhender différents outils de gestion de projet présentés et expérimentés au cours du module.
- Conduire une réflexion sur les notions de coût – efficacité, multiplication, transfert et passage du projet à la mesure ancrée structurellement.

## Module 5 | Évaluation – Gestion des impacts

- Permettre de se familiariser avec différents types d'évaluation que l'on retrouve en promotion de la santé (études d'impact sur la santé, aspects économiques, auto-évaluation, monitoring, analyse de besoins, etc.). Différentes méthodes quantitatives et qualitatives d'évaluation et de gestion des impacts en promotion de la santé sont analysées, ainsi que l'utilisation des résultats d'une évaluation pour améliorer un projet ou une mesure. Ce module permet en outre de développer des compétences pour communiquer les résultats d'une évaluation à différents publics.

## Module 6 | Communication et marketing social

- Se familiariser avec les principes du marketing social et les outils de communication interne et externe à disposition des acteurs de promotion de la santé. Les principes d'une campagne de sensibilisation et d'information pertinente sont abordés ainsi que les avantages et inconvénients du recours aux médias sociaux pour communiquer sur les mesures de promotion de la santé. Les participants sont aussi amenés à mieux connaître et à expérimenter les interactions avec les médias.



## Module 7 | Inégalités de santé

- Les notions de discrimination, de droits humains, de compétences en santé et les différents types d'inégalités qui peuvent influencer sur la santé (genre, statut social, discrimination...) sont abordées dans ce module dans une perspective de santé publique locorégionale, internationale et globale. La réflexion porte sur l'identification des différents publics cibles et des populations vulnérables. Différentes ressources pour le développement de la promotion de la santé en milieu multiculturel et auprès de groupes vulnérables sont présentées.

## Module 8 | Réseaux

- Identifier les différents réseaux utiles à la promotion de la santé au niveau régional, cantonal, national et international et les ressources mises à disposition par le réseau de promotion de la santé en Suisse latine. Les étudiants sont sensibilisés à l'importance du travail inter et multidisciplinaire et aux avantages stratégiques des réseaux cantonaux, intercantonaux et nationaux.

### Journées thématiques

Des journées thématiques trimestrielles seront organisées dans le cadre des différents modules pour traiter une question d'actualité ou répondre à l'un ou l'autre besoin des participants non couvert par le programme. Des informations plus précises sur ces journées seront données en début de formation.



## Modalités d'évaluation

- **Travaux de validation des modules**  
Deux examens écrits valident l'ensemble des modules. Ils permettent la mise en application des outils et ressources acquis lors de la formation.
- **Travail de fin d'études**  
Un travail de fin d'études (de type mémoire) sur un thème en lien avec la formation et/ou la réalité professionnelle des étudiants est requis pour l'obtention du certificat. Ce travail peut être réalisé individuellement ou à deux.

## Obtention du titre

Les conditions d'obtention du certificat sont les suivantes, selon le règlement d'études de l'Université de Genève:

- participation à au moins 80% des cours présentiels
- paiement des émoluments de formation
- note suffisante aux examens et travail de fin d'études

Le certificat de formation continue en **Promotion de la santé et santé communautaire** / Certificate of Advanced Studies in **Health Promotion and Community Health** est délivré par la Faculté de médecine de l'Université de Genève aux participants ayant satisfait aux conditions de contrôle des connaissances des modules et du travail de fin d'études.



## Renseignements pratiques

### Conditions d'admission

- Maîtrise universitaire, licence universitaire, baccalauréat universitaire, bachelor ou master d'une Haute école spécialisée ou titre jugé équivalent ET
- Expérience professionnelle pertinente d'au moins deux années en lien avec le programme du certificat.

Le Comité directeur se réserve le droit d'accepter la candidature de personnes ne répondant pas aux exigences stipulées ci-dessus sur examen de leur dossier. Les candidats doivent témoigner alors de leurs compétences professionnelles dans le domaine de la formation et de leurs aptitudes à suivre le programme. Un entretien peut, le cas échéant, compléter la procédure d'admission.

### Inscription avant le 31 juillet 2016

En ligne (ou pdf à télécharger) sur

[www.unige.ch/formcont/santecommunautaire](http://www.unige.ch/formcont/santecommunautaire)

### Finance d'inscription

CHF 3'950.-

### Lieux des cours

- Centre médical universitaire
- Fondation Louis-Jeantet

### Horaires

- Les cours ont lieu le mardi de 9h15 à 17h00.
- Deux ateliers de deux jours consécutifs se donneront les lundis et mardis de 9h15 à 17h00 dans le cadre des modules 3 et 4.

### Renseignements complémentaires

Christine Lehmann

ISG – Campus Biotech G6.02

Chemin des Mines 9 - 1202 Genève

T. +41 (0)22 379 04 57 | F. +41 (0)22 379 04 52 | [christine.lehmann@unige.ch](mailto:christine.lehmann@unige.ch)

